

stable et dévoué serviteur qui, pendant près de quarante ans, n'a pas ménagé sa santé pour le bien de la maison qu'il représentait.

AU CERCLE POLYGLOTTE. — Section capoise. — Mardi dernier M. Bouillon ne fut pas en conférence projetée mais la remplaça par quelques lectures commentées, puisées à d'excellentes sources littéraires qui complétèrent heureusement les conférences faites au grand salon espagnol.

MALLE FLIPO. — Baisse: beurre, 12.50; extra, 15 fr.; extra fin, 17 fr. Margarine, 7 fr. Hollande extra 8 fr. Gruyère, 11 fr. 75/100

PARTI REPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE DE FRANCE. — On nous communique:

Les membres de la Section rouennaise se réuniront ce soir (mardi 5 mai), à 8 h. précises, en assemblée générale, sous la présidence de M. Georges Nelles, au siège, Café du Centre, 21, Grand-Place, l'ordre du jour comportant: l'examen de la situation électorale du 3 mai. Le scrutin de ballottage, l'communication et décisions importantes à prendre.

MODE ET COUTURE. — Les Maisons Robillard, couture, 10, rue du Helder, et Naudin, haute-couture, 2, rue Volney, proposent à la clientèle élégante de Roubaix-Tourcoing, des ensembles de robes et de chapeaux pour la ville et de sport, d'une originalité raffinée, les 7, 8 et 9 mai, Galerie Mossallat, 68, rue Esquiérois, Lille. 781904

MÉDAILLES DES CLERCS DE NOTAIRES. — Dans la liste des Clercs de notaires de l'arrondissement de Lille qui ont reçu la médaille spéciale en reconnaissance de leurs longs services, nous relevons le nom de M. Fernand Six (1904-1925) chez M. Payart à Roubaix, à qui est décernée la médaille de bronze.

J. CROMBE. Vernis, alcool n° chapeaux, 78204

RETRAITES OUVRIÈRES. — Les assurés âgés en avril doivent échanger leur carte annuelle avant le 15 mai, à la mairie, bureau des Retraites ouvrières.

Les retardataires nés dans les mois précédents doivent également remplir cette formalité le plus tôt possible.

Faute de s'y conformer chaque année, les intéressés perdent leurs droits aux allocations prévues par la loi lors de la liquidation de leur pension en cas de décès.

VENDEZ LE BOCK MEYERBEER. 782063

DEPART DE LA CLASSE 1925. — A l'occasion de l'appel nous les drapons des jeunes gens de la classe 1925, des nuichots spéciaux seront ouverts au sarr de Lille pour les jeunes soldats, les 12, 13, 14 et 15 mai.

UN JOIL CADEAU. — La Compagnie des Frouzes, 50 bis, boulevard de la Liberté, à Lille, prolonge jusqu'au 15 mai, sa vente-réclame de cadeaux et gâteaux de cheminées à des prix absolument uniques. 781924

AVANT-GARDE DE LA CROIX DE LORRAINE. — Une conférence sera faite à l'Institution Saint-Louis, ce soir mardi, à 20 h., par M. Delbart, pour les anciens inscrits à l'Avant-Garde.

Elle aura pour sujet: « La Sainte Vierge dans l'art », et sera agrémentée de projections.

J. CROMBE. Inscrits, dessin, anti-sept, 78205

FEDERATION DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE. — A l'occasion du départ de la classe, une conférence sera donnée aux conscrits de Roubaix, le mercredi 6 mai, à 20 h., rue du Vieil-Abreuvoir, 33 bis.

Un docteur en médecine traitera des conseils d'hygiène physique et morale les plus propres à consacrer la santé pendant le service militaire.

Cette causerie sera d'un grand intérêt pour les conscrits qui voudront tous entendre un maître à propos les avis d'un docteur expérimenté.

Ce soir mardi, à 20 h. 15, au lieu, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, un punch amical pour les membres des groupements de Jeunesse catholique qui viennent d'être libérés du service militaire.

Ou comme qu'il en viendra plusieurs de chaque paroisse, accompagnés autant que possible du président du Cercle d'étude ou du délégué aux soldats.

DEGUSTE DOUBLE Filsen Moderne. 41623

UNE FETE INTIME AU CERCLE SAINT-JOSEPH DES CHAMPS. — Selon une longue coutume, les membres du Cercle Saint-Joseph des Champs, que de la Paix, ont célébré leur fête patronale, dimanche, dans l'intimité. Après avoir assisté à une messe, célébrée à 9 h. 30 par M. l'abbé Rosset, directeur du Cercle, à l'intention de tous les membres et de leurs familles, et au cours de laquelle M. le chanoine Casteau, vicaire de St-Martin, a fait le panégyrique de St-Joseph, de la famille, et félicité tous les saints-josephiens de leur assiduité et de leur esprit de concorde.

A l'issue de la cérémonie des jeux ont été organisés au Cercle, dans toutes les sections. Jeux très animés au billard, à la fléchette, au jeu de boules; 24 sociétés se sont disputées vaillamment les prix en espèces qui avaient été mis à leur disposition.

Au feu d'artifice les membres de la Société Saint-Josephien ont pu, grâce aux libéralités de M. l'abbé Bosaut, directeur du Cercle, et de M. H. Vienne, leur président d'honneur, tirer les prix, deux fois dans la journée.

Le président M. Somervain Ruyx a félicité les principaux vainqueurs de ces deux tournois qui sont: le matin, MM. E. Surmont, A. Lortholier, G. François; le soir, MM. C. Duhamel, H. Meepolomb, Henri Vienne. Après cette journée bien remplie, tous se sont retirés enchantés, se promettant de recommencer pareille fête l'année prochaine.

DRAPS DE LIT, L. Cavetto, 73, rue Nias, 78316

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX du 5 mai 1925 N° 45

L'AMOUR EN DÉTRESSE

PAR PAUL DE GARROS

« Si je m'en faisais une amie, pensait-il, si je m'intéressais au succès de mes combinaisons, elle pourrait peut-être me servir beaucoup. »

« C'était une erreur, car la vieille fille n'avait pas dans la maison l'influence qu'il lui supposait. Néanmoins, du Beset, voyant que l'occasion d'un têtard-tête se présentait ce jour-là, résolut d'en profiter pour planter quelques jalons. »

CROIX COMMUNICAZIENS DIVERSES. — Le Comité des emprunts directs sera à la Mairie, de 15 à 17 heures, le jeudi 7 mai.

WASQUEHAL UNE DISPARITION INQUIETANTE. — M. Georges Lecoutre, âgé de 30 ans, mécanicien, demeurant à Wasquehal, rue Lamartine, 18, est disparu de son domicile depuis samedi matin. Depuis quelque temps M. Lecoutre donnait des signes d'aliénation mentale et sa femme craint que son mari n'ait mis fin à ses jours. Voici le signalement du disparu: taille, 1 m. 68; cheveux et sourcils châtain, figure rasée. M. Lecoutre était vêtu d'un pantalon et d'un veston noir au-dessous duquel il portait ses vêtements de toile bleue, tête couverte d'une casquette grise.

COMPAGNIE DÉTARTRÉ WASHOETZ ET DE WASHO. — A la brigatierie Vireux, au Petit-Wasquehal, un ouvrier brigatier, M. Jules Vandenberghe, 18 ans, a été emporté entre un wagon et un mur et s'est fait des lésions à la région du thorax. La cause et le degré des lésions lui devra subir une incapacité de travail d'une quinzaine de jours.

WATRELOS DIVAGATION DES CHIENS. — Il est formellement interdit de laisser divaguer les chiens, même sans laisse, sur les propriétés de leur maître, sur les voies publiques ou dans les champs.

LANNOY MEM VOL D'UNE BALADEUSE. — Un individu se disant domestique dans une brasserie d'Hein, était venu emprunter, il y a quelques jours, à technique, que M. C. de Trollet, à Heins, une baladeuse, pour prendre, disait-il, une route de voiture chez un charron. Après plusieurs jours d'attente, et ne voyant pas revenir sa baladeuse, M. Antheons, convaincu d'avoir été victime d'un vol, a porté plainte à la gendarmerie de Lannoy qui a ouvert une enquête.

LE PAIEMENT DES RETRAITES OUVRIÈRES se fera jeudi 7 mai, à la Mairie, de 9 h. à 10 h. 30.

RECEPTION DE LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — La taxe sera payée de 9 h. à 10 h. 30, au dépot Desmet, au Petit-Lannoy.

TOUFFLERS LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — La taxe sera payée de 9 h. à 11 h., au dépot de l'abbé Grimin.

BRASSERIE ROUBAISIENNE Sociétaires, demandez notre bière en bouteilles, 78221

LE TRAGIQUE CAMBRIOLAGE DE BONDUES

Une descente du Parquet

L'autopsie du corps de la victime

Nous avons relaté la scène dramatique qui s'est déroulée dans la soirée de samedi, au hameau du « Coquinage », à Bondues, et au cours de laquelle un cambrioleur, Edmond Mettenere, surpris au cours de ses coupables opérations, fut tué par le propriétaire de l'habitation où il avait pénétré.

M. le Parquet de Lille s'est transporté à Bondues dans l'après-midi de lundi, pour instruire cette affaire. Il était représenté par M. Dufayet, juge d'instruction, accompagné de son greffier.

A son arrivée à Bondues, le juge s'est immédiatement dirigé vers le hameau du « Coquinage ». Il s'est d'abord rendu compte de la disposition des lieux, dont il fit prendre un relevé, puis il recut les dépositions du maraîcher, M. Louis Boulenger et de son ami, M. Paul Vandamme.

Le magistrat a également entendu le garde de la commune, M. Louis Dubar, qui recut les aveux in-extremis du malfaiteur. Ces trois personnes n'ont fait que rappeler les circonstances du drame que nous avons rapportées hier.

Ajoutons que M. Dufayet a confié l'arme dont s'est servi M. Boulenger. Durant ce temps, M. le docteur Muller, médecin-légitime, procéda à l'autopsie du cadavre de Mettenere. M. le docteur Muller a constaté que la balle, après avoir pénétré dans l'aîne gauche avait décrit une sorte de trajectoire, provoquant une inondation péritonéale, qui a occasionné la mort, fracturée le col du fémur et perforé les intestins.

Après l'autopsie, le corps a été placé en bière, puis transporté à l'hôte d'un corbillard, à Marquette, où a eu lieu l'inhumation.

EXCURSION du Comité Flamand de France

Le Comité Flamand de France ira en excursion le jeudi 14 mai, à Watten. Voici le programme de cette journée: 8 h.: départ de Lille par autobus; arrêt à Wille, à 8 h. 45, à Censel, à 9 h. 15. — 9 h. 30: visite des églises de Wemmer-Cappel, de Volmeire, de Watten, de Watten, de la tour de l'ancienne église abbatiale de Watten. 12 h. 30: Watten. Dîner à l'hôtel de la Tête-d'Or. — 14 h. 30: séance d'études à la Mairie. M. Josten « Watten, son histoire, ses traditions ». M. Chetelat « Ruskin à Lille ». — Mme de la Chapelle: « Le sceau des Bénédictins de Watten ». — 15 h. 30: départ pour Millam. — 16 h. 30: La chapelle de Sainte-Mildred, à Merckebegg. — 17 h.: retour.

A la mémoire des morts des 43^e et 243^e R. I. et des 1^{er} et 201^{er} R. I. T.

Un Comité a été constitué par la Société des Amis de la Ville de Lille, de la direction de la Cathédrale de Lille, d'une plaque commémorative en l'honneur des morts des 43^e et 243^e R. I. et des 1^{er} et 201^{er} R. I. T. Le maire de Lille a donné l'autorisation d'ouvrir une souscription publique.

Le Comité d'honneur comprend notamment: M. le général Lacapelle, commandant

qui vous avez pour tous ceux qui comptent M. Chennetiers, par exemple, est abominablement emballé sur ce projet.

« Oh! non... non... c'est trop, se récria le jeune homme. — Pourquoi trop? N'est-il pas juste que le vrai mérite soit récompensé? — Je ne sais pas... Onget mauvais jeune dans son propre cas. Je crois plutôt, d'ailleurs, que votre extrême indulgence à mon égard... »

« Pourquoi donc interrompit Mlle Féliée, c'est vous qui êtes trop modeste! Mais je suis clairvoyante, je sais ce que vous désirez et je crois pouvoir affirmer que vous l'obtiendrez. »

Raoul regarda longuement l'instinctive. — Voyons, reprit-il, après un court silence, cassons de parler par énigmes. Vous êtes, en effet, trop au courant des secrets de la famille de Terzan pour ignorer qu'il est question de mon mariage avec Mlle Béatrix.

« Personne ne l'ignore autour de nous. N'avez-vous pas, d'ailleurs, posé nettement votre candidature à la main de mon ex-célibe? — Non, pas d'une façon précise, quoique ce mariage soit mon rêve le plus cher. — En tout cas, je crois pouvoir affirmer que cette union serait vue d'un très bon œil par... presque toute la famille. — Précisément. Pas tout à fait. — Oh! ceux qui pourraient faire de l'opposition, n'ont pas voix au chapitre, tandis

le 1^{er} corps d'armée et M. le colonel Larozy, commandant le 43^e R. I. Le bureau exécutif de ce Comité est composé de: M. Courcol, président et de MM. les membres du Conseil d'administration de la ville soucieux.

Un concours organisé par le Comité pour le choix de choisir une croix de mort, qui sont tombés pour la Patrie et la libération des peuples.

Les souscriptions sont reçues tous les jours chez M. Courcol, président, 24, rue de Tournai, à Lille, et chez M. Pisco, trésorier, 2, rue de la Source, à Lille.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MARDI 5 MAI: Hôtel de Ville: Bureau ouvert au public de 10 à 12 h., et de 14 à 15 h. Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h. Etablissement municipal de bains: de 9 h. 11 h. 30 et de 15 à 18 h. 30. Bibliothèque communale: de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h.

VERS DES COMPROMISSEMENTS Les électeurs sensés, ceux qui ne sont pas de parti-pris, trouveront dans le résultat du scrutin de dimanche quelques sujets de réflexions.

Quatre listes se sont partagées les suffrages. La liste républicaine du docteur Ledue a recueilli un nombre de voix de beaucoup supérieur à celles obtenues par chacune des trois autres listes; les médias de ses candidats sont connus; nous n'y reviendrons pas.

M. Gustave Dron, sénateur, a pu, grâce à sa personnalité, grâce à l'influence qu'il a exercée et qu'il exerce encore sur certains éléments indécis, amener à la liste dont il est le tête un nombre de voix plus important qu'il ne le croyait et qui le classe au deuxième rang. La liste socialiste passe au troisième.

Nous allons donc assister, la chose n'est pas douteuse, au petit jeu des combinaisons et des compromissions.

Les tractions qui vont être engagées aboutiront, qu'on le veuille ou non, à l'emprise socialiste sur la Mairie de Tourcoing. Si nous venons en découvrir le spectacle, ce sera de compétitions et de trahissements qui fatalement dériveront des politiques de parti. A la prospérité, à la sécurité, au bien-être, succéderait le désordre sous toutes ses formes.

Nous ne voulons croire que Tourcoing se livre ainsi au socialisme.

Les électeurs sensés et réfléchis ont sauront signifier à M. Dron que la doctrine marxiste n'est pas de leur goût.

L'ALIGNEMENT du carrefour des rues du Moulin-Fagot, du Chêne-Houpline, de la Croix-Rouge et du Triangle

Le maire de la ville de Tourcoing porte à la connaissance de ses concitoyens l'arrêté préfectoral ci-après:

Art. 1^{er}. — Est approuvé le projet, adopté par le Conseil municipal de Tourcoing dans sa séance du 20 août 1924, en vue de la modification des alignements au carrefour des rues du Moulin-Fagot, du Chêne-Houpline, de la Croix-Rouge et du Triangle.

Art. 2^e. — Les alignements sont et demeurent fixés conformément aux lignes rouges des plans et profils ci-dessus indiqués qui resteront annexés au présent arrêté.

Art. 3^e. — Il sera procédé, suivant les lois et règlements en vigueur, à la modification des plans et profils ci-dessus indiqués qui resteront annexés au présent arrêté.

Art. 4^e. — Les démolitions pour cause de vétusté des bâtiments qui excèdent les alignements ainsi arrêtés, soit les terrains à occuper par la voie publique ou les parcelles qui en dépendent, seront dus de part et d'autre pour la cession de ces terrains.

Les intéressés sont informés que le plan fixant le nouvel alignement du carrefour des rues du Moulin-Fagot, du Chêne-Houpline, de la Croix-Rouge et du Triangle, approuvé et rendu exécutoire, est déposé à la Mairie de cette ville (Bureau de la Voirie) où ils peuvent en prendre connaissance.

Un commencement d'incendie dans une filature de coton

Un commencement d'incendie a été déclaré lundi matin, un peu après 5 h. 30, dans un magasin dépendant de la filature de coton de MM. Desmout et C^{ie}, rue du Cymbale. Un court-circuit s'était produit et avait communiqué le feu à une machine et à des marchandises.

Alertés, les pompiers de Tourcoing arrivèrent avec leur promptitude habituelle et, sous la direction de leur chef, le capitaine Debrynn, attaquèrent le foyer, au moyen de deux lances. Ils réussirent ainsi à circonscrite l'incendie.

Les dégâts atteignent 100.000 francs environ.

UNE QUETE EN FAVEUR DE NOS MUTILÉS. — A l'issue de l'inauguration de la « Maison du Combattant », du Groupe des Plats, une quête fut faite par M. Albert Blondel, qui a rapporté la somme de 52 francs 25, qui fut versée à la caisse de secours.

La Commission du groupe des Mutilés est heureuse d'adresser ses plus sincères remerciements à M. Blondel, ainsi qu'à tous les généreux donateurs pour la pensée délicate qu'ils ont eue en faveur des mutilés nécessiteux.

L'ADMISSION DES OUVRIERS DANS UN TRAIN D'HALLUIN. — Le Chambre de Commerce porte à la connaissance des ouvriers porteurs de cartes hebdomadaires,

qu'ils seront admis dans le train 2478 du samedi, partant d'Halluin pour Tourcoing à 12 h. 27, ainsi qu'elle l'a demandé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord.

LES FETES DE LA TOSSEE. — Le président du comité rappela aux membres la réunion qui aura lieu le mercredi 6 mai, à 19 h. 30, chez M. Pottier, 69, rue de Châlons.

M. Charles ERROY, fripier, 7, rue du Blanc-Beau, 7, présente au client qu'il part du 15 sa maison sera transférée à 6, même rue, 3264

12.277 16.278 7.657 14.900 22.401 18.700 16.239 16.779 8.078 6.082 21.987 19.087 15.266 4.498 6.821 16.260 15.476 6.269 21.055 14.150 10.236 6.810 18.414 20.084 10.446 18.431 1.870 21.282 3.805 8.447 8.707 8.748 11.840 28.256 10.316 8.580 8.86 8.289 7.005 6.766 16.440 19.106 10.334 16.264 22.272 18.347 17.517 20.0 9.400 11.414 18.296 8.830 11.840 6.792 10.267 618 17.511 9.282 8.274 16.818 1.100 17.565 16.034 21.168 23.270 18.208 749 17.220 4.508 16.637 8.647 8.790 5.447 20.287 6.445 18.320 22.450 19.203 6.712 8.220 18.087 8.803 10.833 18.830 14.711 8.852 12.778 18.558 21.783 23.043 10.455 18.807

Les lots seront remis par les commerçants qui les ont offerts, contre la remise des billets portant les numéros gagnants.

DE M. PAUL GRAVOLLET, à Paris: « Cherry Koeher » liqueur de Roi, Dispensaire d'Espérance, Succès, honneur et gloire à toi, Rose du jardin de la France. 781984

CARNET DU JOUR MARIAGE

Demain mercredi, à 10 h. 30, en l'église du Sacré-Coeur, à Tourcoing, sera célébré le mariage de Mlle Clémence Campion, fille de M. et Mme Louis Campion-Decker, avec M. Georges Destombes, fils de M. Georges Destombes, président de la Chambre syndicale des courtiers assermentés de Tourcoing, et de Madame, née Bonnière.

C'EST pour services rendus à l'Horlogerie française, comme inspecteur de l'Enseignement technique, que M. Charles Higonot, directeur de la fabrique Lip, à Beaumont, vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur, dans la dernière promotion de l'Enseignement technique.

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Le Grand Cirque Franco-Belge à l'Hippodrome. — Par la valeur des artistes et la variété de son programme, le Cirque Franco-Belge continue à attirer les spectateurs en foule. Ce n'est pas seulement de l'admiration mais un véritable enthousiasme que provoque le champion athlète E. Cadine, qui a lancé un défi à tous les athlètes du monde, et en particulier à Charles Higot, qui défie le monde entier de le rétablir; ce match se fera prochainement à Paris.

Cadine exécute au Cirque d'abord des contractions musculaires, puis passe aux quatre mouvements olympiques: le baraché d'un bras, avec 90 et 95 kilos; le développé à deux bras, avec 100 kilos; l'arraché à deux bras, avec 115 kilos; le jeté à deux bras, avec 140 et 145 kil, puis le soulèvement de terre avec 157 kilos. C'est, en un mot, un athlète incomparable.

Quant aux Moniteurs, les jongleurs extraordinaires ils sont toujours chaleureusement acclamés, de même que Saint-Louis, « le clown des clowns », clown magicien et virtuose délicat; « Miss Lilly », dans ses exercices sur fil de fer; « Les Stadiums », dans leurs magnifiques poses plastiques, etc. « Les Darios », les comiques désopilants, sont toujours les favoris du public qui rit franchement et applaudit sincèrement.

Aujourd'hui, mardi, soirée de gala, à 20 h. Pour la location, s'adresser au Café de l'Hippodrome.

N.B. — Nous rappelons que des billets de tombola de la Maison des « Poupées de la Nation » seront distribués gratuitement à toute personne qui prendra ses billets à l'avance au bureau de location, Café de l'Hippodrome, pour les représentations de mardi 5, mercredi 6 et vendredi 8 mai.

ROUBAIX. — Le Grand Cirque De Jonghe attire à chaque représentation un grand nombre de spectateurs qui applaudissent vivement des artistes, dont les exercices sont très goûtés. Gymnastes, acrobates, clowns, etc., se produisent à chaque séance avec un égal succès. Les chevaux dressés, ainsi que les équilibristes musicaux, l'admiration des spectateurs.

M. De Jonghe, si est vrai, ne néglige rien pour satisfaire le public, car le programme est aussi intéressant que varié. Il est prévu qu'il y aura encore foule au Grand Cirque De Jonghe aujourd'hui, mardi, mercredi, en soirée, et jeudi en matinée et en soirée.

L'Amicale dramatique Saint-Louis, au cours de sa saison théâtrale, en interprétant avec beaucoup de naturel « Le Pater », de François Coppée, et « Le Voyage de M. Perrichon », de Labiche.

Ces deux œuvres, d'un caractère très différent, ont obtenu près du public un très grand succès. Les acteurs ont fait preuve, comme à chaque fois, de leurs représentations, d'un très grand talent.

Cléons MM. L. Toussaint, J. Delcroix, H. Delecluse, A. Seneil, P. Gydé et M. Duhamel, qui, dans « Le Pater », soulèveront les applaudissements de l'auditoire.

« Le Voyage de M. Perrichon » a été enlevé avec beaucoup de brio par MM. P. Masquelier, J. Delcroix, J. Déruis, J. Grimont, J. Meuris, H. Delecluse, P. Gydé et M. Duhamel. On annonce que cette représentation sera redoublée, à la demande des nombreux spectateurs, le dimanche 10 mai, au profit des écoles catholiques.

TOURCOING. — Concert public par l'Orphéon et l'Amitté. — Le mercredi 6 mai, à 20 h., dans la salle du Splendit-Ciné, rue des Anges, un concert public sera donné par l'Orphéon et l'Amitté, sous la direction de M. A. Leroy. En voici le programme: « Le Grison » et « Sérénade d'ivoire », « Le Prière de la Tosca », par Mlle D. Mailles (Puccini); « Travaux », par Mlle D. Mailles; « Les Deux Amis », par Mlle D. Mailles et M. E. Vicoigne (Gounod); « Tackson, comique grime; « Tous frères », film comique, offert par la direction.

RADIO-PARIS. — Programme du mardi 5 mai. — 12 h. 30: Radio-concert sous la direction artistique de M. Lucien Fauré. — 13 h. 35: Extraits des journaux de la matinée. — 14 h. 30: Concert d'ouverture des Havre; Communiqué des Halles; Prévisions météorologiques; Communiqué des Bourses; Cours des valeurs à la Bourse de Paris; Cours d'ouverture de changes. — 16 h. 30: Cours de la Bourse de Commerce de Paris (blé, sucre); Clôture des changes et des valeurs; Cours des métaux; Clôture des cours des cotons (Havre, Liverpool et Alexandrie); Communiqué des Bourses. — 18 h. 45: « Le Journal ». — 19 h. 15: Radio-communication littéraire. — 20 h. 15: Conférence sur la aérodynamique, par M. René Gouyon, licencié en droit, aéronaute breveté du Béat, sténographe agréé par le Tribunal Civil de la

Roiss. Causerie sous les auspices de l'Union des Cercles Associations, par M. Yves Chabagnon, député de l'Université, sur « Les Français et les Français ». — 20 h. 30: Radiodiffusion: « Changement ». Clôture des cours des cotons de New-York; Communiqué des Bourses; Cours des valeurs; Clôture du Festival de musique télévisée, etc. — 21 h.: « Fin de l'émission ».

TOURCOING. — Mardi 5 mai. — Radio-concert de 18 h. 15 à 19 h. 15, avec le concours de M. Paul Dermeux, les lettres: Mlle Carme, Mlle, pianiste virtuose; Madeleine de Campouza, violoncelliste; Dost, cantatrice, et M. Banbaroc, baryton. — A 19 h. 10, les dernières nouvelles.

PETITE CORRESPONDANCE

M. J. — Cet article règle la situation du propriétaire comparé à celle du locataire. Nous ne pouvons, lui, vous le donner en entier. En résumé, il stipule que le propriétaire n'est pas tenu de garantir, peut reprendre son immeuble, sauf, si le locataire est multisé, ou veuve de guerre, ou père de trois enfants, etc. Mais, si le propriétaire lui-même dépend de ces catégories, son droit l'emporte sur celui du locataire. Veuillez noter que trois locataires ont modifié la portée de cet article.

« Bonne nuit. — Nous ne donnons pas d'adresses particulières, cette rubrique n'étant pas consacrée à la publicité. »

« Deux fois. — Etes-vous sûr qu'il n'a jamais protégé, non à vous, mais à l'ancien propriétaire? Si ce n'est pas lui, il a droit, étant locataire d'un bien, à une prorogation de deux ans au minimum, et cette contre demande de prorogation, vous ne pouvez l'empêcher de la faire. Vous n'avez qu'à vous adresser à un avocat. »

« M. J. — Ce n'est pas parce que la femme a refusé un divorce qu'on ne pourra pas lui imposer le fait pour qu'elle puisse s'y opposer, qu'elle prouve qu'elle n'a rien à se reprocher. Au surplus, nous n'intervenons pas dans ce genre de questions. L'égale ne reconnaît pas le divorce. Quant elle accepte un mariage, ce n'est pas, comme en matière civile, parce qu'elle brise le lien conjugal, qu'elle est partie qu'elle reconnaît que ce lien n'a jamais été formé. »

« Lettres. — Nous ne comprenons pas votre demande. »

« Lecteur intéressé. A. E. — Il n'y a pas de base de conseil de famille, s'il n'y a pas d'enfant mineur. En ce qui concerne l'indivision, nous ne pouvons vous adresser l'arrêt de la Cour de Cassation, mais nous vous recommandons de consulter un avocat. »

« M. J. — Si l'agent de votre maison d'habitation, vous ne pouvez, jusqu'au 1^{er} janvier 1926, exiger une majoration supérieure à 110 % du taux de loyer d'antérieurement. »

« Votre dévoué. — La loi sur la propriété communale n'est pas encore passée. »

« Justin. — Cette prorogation est, dans votre cas, de 30 à 85 jours, et vous pouvez, si vous le voulez, commencer à courir à l'expiration du bail. Si vous êtes en location verbale, la prorogation a comme point de départ le premier terme de location, qui a suivi votre entrée en possession. »

« Un habitant. — Vous ne dites qu'il n'y a une prorogation jusqu'au 1^{er} janvier 1926. Beaucoup de personnes croient pouvoir dire qu'elle est une prorogation jusqu'au 1^{er} janvier 1925. Mais, si le locataire jouit d'une prorogation jusqu'au 1^{er} janvier 1926, vous ne pouvez dire que l'ancien bail a été prorogé à ce terme. Si oui, vous ne pouvez pas le contraire à partir, ou à changer de maison ou à partager la maison. »

« Votre dévoué. — On ne peut pas: 2. Que dit le bail à